



Demande de bourse d'enseignement supérieur du 15 Juin au 15 Août 2015

Renseignements concernant l'étudiant :			
Nom : Prénom :			
Date de Naissance : À :			
Nationalité :			
Adresse (à St.Martin) :			
..... Téléphone : (fixe/mobile)			
Renseignements concernant votre études :			
Retracez les 4 dernières années de scolarité/ d'études à St.Martin	Niveau d'étude	Etablissements scolaires	Observations
.....
.....
.....
Dernier diplôme obtenu (préciser) : Année d'obtention :			
Etudes supérieures Années universitaires	Diplômes obtenus	Etablissements Universitaires	Observations
.....
.....
.....
Etudes préparées 2015-2016	Etudes envisagées :		
	Nom et adresse de l'établissement d'enseignement supérieur (pas de sigle):		
		
Adresse (hors du territoire) :			
.....			
Téléphone (fixe/mobile) e-mail :			
Renseignements concernant votre Famille :			
<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Tuteur		<input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tutrice	
Nom :		Nom :	
Prénom :		Prénom :	
Adresse :		Adresse :	
.....		
Nom et prénom de chacun des enfants à charge (vous excepté)	Etudes supérieures Années universitaires	Etablissement scolaire à la prochaine rentrée	Niveau d'études
.....
.....

L'Europe s'engage à Saint-Martin, votre bourse est co-financée par le Fond Social Européen (FSE)

Partie réservée à l'administration

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

La collectivité informe les étudiants que dans le cadre de la préparation de l'année scolaire 2015-2016, il sera procédé à l'inscription selon les modalités suivantes :

1)- Inscription et dépôt du dossier : du 15 juin au 15 Août 2015

- Photo d'identité de l'étudiant
- Copie de la pièce d'identité de l'étudiant.
- Copie de livret de famille/ actes de naissances
- Copie de l'avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu pour les 3 dernières années
- L'attestation sur l'honneur que les revenus portés sur ces documents correspondent à la réalité et comprennent, le cas échéant, les revenus perçus trouvant leur source hors du territoire de Saint-Martin
- L'attestation de la trésorerie de Saint-Martin prouvant que les sommes dues au titre de l'impôt sur le revenu, et le cas échéant, la taxe foncière ont été acquittées ou qu'un plan de règlement est en cours d'exécution (bordereau de situation fiscale)
- Copie du RIB au nom du demandeur de bourse
- Lettre de motivation datée et signée avec le projet d'études + Bulletins ou certificats de scolarité de 4 années dans le secondaire à Saint-Martin.
- Copie de la notification du CROUS (d'attribution ou de rejet)
- Copie du relevé de notes aux examens du baccalauréat

Les étudiants qui sont en études supérieures doivent ajouter à leurs dossiers les pièces suivantes :

- Les diplômes obtenus après l'obtention du baccalauréat
- Le relevé de notes ou une attestation d'assiduité du 2ème semestre de l'année d'études de 2014-2015

2)- Instruction du dossier de demande de bourse : du 16 Août au 31 Août

3)- Transmission des pièces supplémentaires : du 1er Septembre au 15 Octobre 2015

- Copie du diplôme du baccalauréat Copie du diplôme le plus élevé
- Certificat de scolarité 2015-2016 de l'étudiant et des frères et sœurs
- Copie du contrat de location et des quittances des loyers

3)- Signature de la convention : du 15 Novembre au 15 décembre 2015

- Signature de la Convention de Bourse entre la Collectivité de Saint-Martin et l'étudiant

ENGAGEMENT

Je soussigné (e) :, reconnais avoir été informé que quiconque aura fourni sciemment des renseignements inexacts ou incomplets dans la présente déclaration en vue d'obtenir un paiement ou un avantage inclus, sera passible de sanction prévues par l'article 313-1 du code pénal que toute insuffisance ou omission volontaire entravera sans autre formalité le rejet de la présente demande de bourse.

Je m'engage à faire connaître à l'administration tout changement important qui pourrait survenir dans mes ressources et dans les charges de ma famille.

Je m'engage à suivre à plein temps les cours, travaux pratiques et travaux dirigés, ainsi qu'à me présenter aux concours et examens pour lesquels une bourse me serait attribuée.

Fait à St.Martin le

Signature de l'étudiant

(Avec la mention manuscrite : lu et approuvé)



Tout dossier incomplet à la date du 15 Octobre de l'année en cours, sera systématiquement rejeté